



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E120567

VALABLE JUSQU'AU 20/01/2024

ÉDITÉ LE 25/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 447 971 383 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0054315

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 317053302009

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 317053302009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : CF 2E SARL

ZONE D'ACTIVITE D'ESCALES
CHEMIN DE BERNEDE
40500 SAINT SEVER

Téléphone : 05 58 76 31 32

Fax : 05 58 76 31 32

Portable : 06 08 11 62 25

Site Internet :

E-mail : cf2e@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

SAINT CRICQ FREDERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	01/01/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	21/01/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	17/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.